

# Traquez les eaux stagnantes !

Le retour des fortes chaleurs est propice à la réapparition du moustique tigre qui n'aime rien tant que les zones humides.

Dans les jardins ou sur les balcons, le moustique tigre peut nicher dans les coupelles des pots de fleurs, les plis de bâche ou encore les gamelles des animaux et les jeux des enfants. Autrement dit, dans tout ce qui retient l'eau, même en petites quantités. C'est pourquoi, il est préférable de couvrir son récupérateur d'eau de pluie et de veiller au bon écoulement des eaux. Depuis 2 ans et un signalement sur la plateforme nationale\*, Poitiers est une « commune colonisée » par le moustique tigre et la vigilance est donc de rigueur. « Il a été signalé dans le quartier de Bellejouanne. Son éradication n'étant pas possible, il s'agit d'éviter sa prolifération, sachant que le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m mais que chaque femelle peut



De petite dimension, rayé noir et blanc, le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.

pondre environ 200 œufs », souligne Manuella Gandon, responsable du pôle Santé environnementale et salubrité à la Ville de Poitiers.

### Enjeu de santé publique

L'Agence régionale de santé (ARS) pilote la campagne de vigilance et, à Poitiers, pour cette année, deux services civiques ont la mission d'informer les habitants et donnent quelques astuces. « Par exemple, pour éviter l'eau dans les coupelles des plantes, vous pouvez mettre du sable au fond qui va empêcher l'eau de stagner. Dans vos

mares, pensez aux poissons friands de larves », explique Manuella Gandon. Six pièges pondoirs sont aussi installés dans la ville pour surveiller une éventuelle prolifération. Car l'enjeu est de santé publique : le moustique tigre pourrait être vecteur de la dengue, du chikungunya ou de Zika s'il piquait une personne revenant d'une zone à risque.

**\*Un doute sur la présence du moustique tigre : informations et signalement sur [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)**

## VIE NOCTURNE



À l'aide d'un drap tendu et d'un éclairage, Vienne Nature réalise des opérations de comptage des papillons de nuit.

# Éteins la lumière

La biodiversité reprend ses droits quand les lumières s'éteignent. C'est ce que tend à démontrer l'association Vienne Nature dans le cadre d'une étude sur « la trame noire » lancée il y a 2 ans à l'échelle de Grand Poitiers. Si la « trame verte » s'intéresse aux bois et espaces naturels végétalisés, la « trame bleue » aux cours d'eau, la « trame noire » se concentre sur la vie nocturne, à travers notamment l'impact de la pollution lumineuse. En parallèle, Poitiers a lancé sa politique d'extinction de l'éclairage public. Dans le cadre de l'atlas de biodiversité communale,

développé par Grand Poitiers en partenariat avec les communes, « des opérations de comptages seront réalisées à Poitiers pour dénombrer les chauves-souris et les papillons de nuit, deux groupes d'espèces particulièrement impactés par la pollution lumineuse », explique Lucie Texier, chargée d'étude à Vienne Nature. Reste que l'éclairage public a d'autres conséquences : « sur la faune mais aussi la flore (la lumière inhibe la photosynthèse), sur l'observation des étoiles et même la santé humaine, générant des troubles du sommeil, des maladies », complète Lucie Texier.

# Plus d'éthique dans nos assiettes

**La Ville de Poitiers s'engage pour cuisiner dans le respect du bien-être animal.**

Explications.

**S**avez-vous qu'aujourd'hui, 68 % des poules pondeuses sont élevées en cage ? Que des millions d'animaux sont transportés d'un bout à l'autre de la France ou de l'Europe dans des conditions difficiles ? Que les porcelets sont généralement castrés les premiers jours de leur vie sans anesthésie ? C'est pour faire cesser ces pratiques que l'association Welfarm milite depuis 1994. Il y a 2 ans, elle a créé un label, Ethical. La Ville de Poitiers y adhère depuis peu. Il s'agit de certifier, à travers un cahier des charges précis, que la viande acheminée dans les cantines respecte le bien-être des animaux durant leur vie. Élevage, engraissement, transport, abattage : tous les critères doivent être scrupuleusement observés pour souscrire à ce label. « Dans nos cantines, on faisait déjà 25 % d'achats alimentaires bio et tous les œufs que nous achetions étaient issus d'élevages en plein air depuis plusieurs années. Le bien-être animal était déjà pris en considération, explique Sylvestre Nivet, responsable de la restauration collective à la Ville de Poitiers. Adhérer à ce label renforce notre engagement et nous oblige à nous interroger sur la production de viande. »



Préparation d'un repas dans une cuisine centrale.

## Pour une cuisine alternative

Pendant les vacances d'automne et de février, 25 cuisiniers de la collectivité ont bénéficié d'une formation sur la cuisine « alternative » ou « évolutive ». Le principe ? Cuisiner moins de produits carnés et avoir davantage recours aux légumes grâce à des recettes inventives.

# Florilège, la découverte du monde minuscule

**DERNIÈRE MINUTE**

En raison de la sécheresse exceptionnelle et suivant son évolution, Florilège pourrait voir son contenu adapté. À suivre sur [poitiers.fr](http://poitiers.fr)



La microfaune sera à l'honneur au Parc de Blossac.

© Yann Cachet / Ville de Poitiers

**Insectes, micro-organismes du sol, système racinaire... Florilège lève le voile sur « ce monde minuscule », grouillant de vie et de biodiversité, et son rôle indispensable à notre environnement.**

**M**ontrer l'invisible, sensibiliser à l'environnement, informer, mais de manière ludique et immersive. La nouvelle édition de Florilège promet de belles balades et expériences. Elle se décline, à partir de ce mois de juin, dans quatre parcs et un square.

« **Rendre l'invisible visible** » au parc des Près-Mignons. Et si, pour mieux comprendre son fonctionnement et le rôle des nutriments dans la croissance d'un arbre, vous pénétrez à l'intérieur ? Un mini-voyage à la fois savant et très accessible pour les enfants qui permet de comprendre l'importance de l'azote, du phosphore et du potassium dans le cycle de vie de l'arbre. Le dispositif imaginé par les agents des espaces verts figure un grand arbre dans lequel les visiteurs sont invités à pénétrer : d'abord les racines représentées par des branchages, puis le tronc qui prend la forme d'un couloir de 2 m de haut habillé d'écorces et de bois, enfin le feuillage figuré par des arbustes. Des panneaux ponctuent le voyage, expliquant le rôle des racines, sève, photosynthèse, pollinisation ou encore mycorhization, c'est-à-dire le phénomène d'entraide entre les champignons et l'arbre.



Voyage dans le cycle de vie de l'arbre au parc des Prés-Mignons



La création de la structure monumentale du Parc de Blossac : un travail de fourmi.



Aux Prés-Mignons, un arbre extraordinaire formé de bois et de végétaux.

« **Changement d'échelle** » au parc floral de la Roseraie. Vous souvenez-vous de *Chérie, j'ai rétréci les gosses* ? Comme au ciné, vous vous sentirez tout petit ! Objectif : appréhender les différentes strates de la vie animale et végétale, se mettre à la place d'animaux qui peuplent nos prairies au fil d'une balade où la végétation grandit progressivement jusqu'à ce que le visiteur se retrouve à côtoyer, parmi des herbes denses et hautes, une fourmi... de sa taille et même plus !

« **In'humain** » au square des Flageolles. Changement de décor en centre-ville : « Ici, l'objectif est d'attirer l'attention sur les conséquences écologiques de certaines pratiques humaines et de mettre en avant la résilience de la nature », relève Claire Ribeaucourt, de la mission Conception paysage. Bidons au sol, marée noire représentée par des végétaux bruns, cuivrés et noirs... « Plus on va s'éloigner de cette pollution, plus les végétaux vont retrouver de la couleur, refaire des fleurs... » Quatre terrariums montent l'importance de la

vie microscopique du sol dans la capacité de la nature à se régénérer.

« **Le petit monde du jardin des Plantes** ». Ici, les installations visent particulièrement le jeune public. Petites cabanes suspendues, minuscules portes installées dans les fissures des troncs, suspensions à la manière des nids d'oiseaux composées de brindilles trouvées sur place, tanières à même les talus en terre... Bienvenue dans un monde aux frontières du féérique qui montre réellement que l'on peut s'adapter à un milieu sans le dénaturer, en utilisant et récupérant les matériaux

disponibles... Exemple à suivre !

« **Insect'utiles** » au Parc de Blossac. Ver de terre, syrphes, punaises... Toutes ces petites bêtes, que l'on catégorise comme auxiliaires, pollinisateurs ou recycleurs, ont un rôle indispensable dans la nature. Ils protègent des nuisibles, sont indispensables à la transformation des fleurs en fruits, décomposent feuilles et branches en matière organique. Des panneaux explicatifs détailleront l'utilité de cette microfaune. Potagers, arbres fruitiers ou encore hôtel à insectes seront installés.

## Les agents à pied d'œuvre

23 agents sont mobilisés, sur la base du volontariat, pour participer à Florilège. Une fois la thématique choisie par les élus, brainstorming et ateliers de conception la déclinent en concepts et en images sur les sites. Comment va-t-on raconter l'histoire ? Avec quel type de végétaux ? Les ateliers techniques complètent l'organisation. Les plantations et les premiers semis ont lieu en mai. Soulignons que la manifestation s'organise dans une logique de sobriété et de durabilité.

## Eau : la chasse au gaspi

**Pour économiser l'eau, plus rare avec les sécheresses à répétition, des gestes s'imposent.** Parce que chaque goutte compte.

**D**e mémoire de pêcheurs, on n'avait pas vu pareille sécheresse depuis 1959. Les niveaux du Clain et de la Boivre, dès la fin du mois d'avril, étaient déjà historiquement bas. Et les températures, à la hausse, ne laissent rien présager de bon pour l'été. « *Le département de la Vienne est marqué depuis août 2021 par un fort déficit de pluie qui a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eaux souterraines, et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées* », alerte la Préfecture qui appelle à la responsabilité des usagers. Depuis le 13 mai, il est par exemple interdit de laver sa voiture, d'arroser les espaces verts ou de remplir sa piscine. L'eau doit être utilisée de manière économe et raisonnée. Concrètement, quels sont les bons gestes adopter ? Voici quelques pistes.

### Une chasse d'eau moins sollicitée

Une chasse d'eau tirée, c'est 9 litres du précieux liquide utilisé. Moins tirer la chasse d'eau ou faire pipi sous la douche sont des solutions de bon sens. Autres options : installer une chasse double débit ou/et mettre une bousille pleine dans la cuve afin de diminuer sa contenance.

### Une douche plutôt qu'un bain

Avec 60 litres utilisés en moyenne contre 200 litres pour un bain, la douche est la championne du lavage responsable. Encore faut-il ne pas y passer des heures...

### Des mousseurs au robinet

Un robinet ouvert pendant une minute, c'est 1,5 litre d'eau écoulé. Pour maîtriser le flux, il est possible de les équiper d'économiseurs ou de mousseurs. Une fois installé sur

l'embout du robinet, le mousseur mélange l'air et l'eau en assurant un débit tout aussi important et une consommation moindre. Autre astuce, lors du lavage de dents : remplir un verre d'eau et n'utiliser que la quantité contenue.

### Récupérer

Rien ne se jette, tout se transforme, dit l'adage. C'est surtout vrai pour l'eau. Au jardin, un récupérateur d'eau de pluie est fort utile. Dans le fond de l'évier, une petite bassine permet de récupérer l'eau de lavage des légumes ou celle écoulee avant l'arrivée de l'eau chaude. Idem dans la douche avec un contenant plus grand.

### Halte aux fuites

Sur la durée, les fuites contribuent à un gaspillage colossal d'eau et alourdissent les factures. Selon l'Ademe, un robinet qui goutte, c'est 120 litres d'eau gaspillés par jour. Une chasse d'eau défectueuse perd elle près de 600 litres.

## Préserver la ressource

La Ville s'astreint des usages sobres de la ressource. Par exemple, en période de restriction, l'arrosage des espaces verts, des terrains de sport et le lavage des rues sont interrompus. Les arbres plantés dans l'année sont arrosés de manière raisonnable avec de l'eau de récupération, non potable, issue de bassins de l'usine de traitement de Bellejouanne. D'autre part, les nouveaux espaces végétalisés, comme l'îlot Tison, sont conçus pour ne pas nécessiter d'arrosage.